



Mis en œuvre par



CEREMONIE DE DECLARATION D'INTENTION D'APPUYER LA CREATION D'UN CENTRE REGIONAL DE FORMATION AGROPASTORALE POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES ET TRANSHUMANTES DANS LE MAYO REY

Dossier de presse

Yaoundé, Hilton

Salon Bouma C

11 juillet 2023



Mis en œuvre par



Sommaire

Communiqué de presse	3
Éditorial	4
La Coopération allemande, un acteur d'appui majeur en matière de définition des politiques régionales de transhumance transfrontalière	5
Annexe	6



Mis en œuvre par



Communiqué de presse

À l'initiative conjointe de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), de la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), de la République du Cameroun, de la République Fédérale Allemande et de la République Française, il se tiendra du 10 au 12 juillet 2023 à l'hôtel Hilton de Yaoundé la **Deuxième Conférence Internationale des Ministres en charge des forêts/aires protégés/environnement, de l'élevage/agriculture et de la sécurité sur la Transhumance Transfrontalière.**

Faisant suite aux échanges techniques tenus, selon les différents blocs géographiques de Transhumance, le 21 mars 2023 pour le Bloc Est (à Kinshasa, RDC) et du 12 au 14 avril 2023 pour les Blocs Centre et Ouest (à N'Djamena, Tchad). Cette deuxième conférence à orientation politique aura pour objectif général de capitaliser la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena de 2019 et de prendre des mesures d'urgence en vue de faire face aux enjeux de transhumance entre le Sahel et le Nord de l'Afrique équatoriale en lien avec la LAB (Lutte Anti-Braconnage) transfrontalière, la dégradation des ressources naturelles, l'orpaillage/mines, l'éco sécurité, la paix, l'éco développement, les traditions et cultures locales. Ceci aura comme trame de fond les aspects politico-stratégiques, diplomatiques, opérationnels, programmatiques et de financements de la Déclaration de N'Djamena.

En marge de cette rencontre de haut niveau, se tiendra **le 11 juillet 2023 au Hilton Hôtel de 18h00 à 18h45 dans le salon Bouma C, la cérémonie de déclaration d'intention d'appuyer la création d'un Centre régional de formation agropastorale pour les populations autochtones et transhumantes dans le Mayo Rey.**

Cette cérémonie sera co-présidée par la COMIFAC représentée par son Président en Exercice **S.E Pr. Sanctus NIRAGIRA**, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Burundi ; et la République Fédérale d'Allemagne représentée par le Secrétaire d'État allemand du Ministère fédéral allemand du de la Coopération économique et du Développement (BMZ) mandataire de la contribution allemande pour le futur Centre régional de formation agropastorale pour les populations autochtones et transhumantes dans le Mayo Rey, **S.E. Dr. Jochen FLASBARTH**. Entre-autres nous noterons la présence marquante de : **S.E. M. Issa TCHIROMA BAKARY**, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la République du Cameroun, **S.E. Dr. Corinna Fricke**, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Cameroun et de Sa Majesté **Aboubakary ABDOULAYE** Lamido de Rey-Bouba.

Cette cérémonie portera principalement sur la déclaration d'intention d'appuyer la création d'un Centre régional de formation agropastorale pour les populations autochtones et transhumantes dans le Mayo Rey en termes de développement infrastructurel et technique. Cette initiative est le fruit des cadres d'échanges entre les chefferies traditionnelles des zones avoisinantes du complexe des aires protégées de BSB Yamoussa face aux défis de l'expansion du système de production animale par la transhumance et la menace d'envahissement des aires protégées.



Mis en œuvre par



Initié par le Lamidat de Rey Bouba, l'idée de ce Centre se fonde sur l'hypothèse que la formation continue des populations autochtones et transhumantes venant du Tchad et du Cameroun par le biais des renforcements des capacités de courte durée peut avoir une influence immédiate, positive et durable sur cette problématique et produire des savoirs et des apprentissages qui peuvent être capitalisés dans les pays membres de la COMIFAC.

En guise de rappel, la Coopération allemande à travers la GIZ (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*) mandaté par le Ministère fédéral allemand du développement et de la coopération économique (*BMZ*) œuvre activement pour une gestion durable des écosystèmes forestiers et de la biodiversité d'Afrique centrale. Ce qui passe par la mise en œuvre d'initiatives visant à la valorisation et à l'amélioration des conditions de vie des populations d'Afrique centrale, tels que : (1) le Partenariat des Forêts du Bassin du Congo (PFBC), qui entend coordonner et intensifier les efforts pour parvenir à une protection et à une utilisation durable des ressources forestières dans le bassin du Congo, (2) le programme gestion durable des forêts du Bassin du Congo mené sous le mandat politique de la COMIFAC et comprenant le Projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC et le Projet d'Appui au Complexe Binational Sena Oura au Tchad et Bouba Ndjida au Cameroun (BSB Yamoussa). Il est à relever que ce Centre Régional de formation agropastorale pour les populations autochtones et transhumantes dans le Mayo Rey sera développé dans le cadre du Projet BSB – Yamoussa, en périphérie de la composante camerounaise du Complexe Binational (Bouba Ndjida).

Il est à noter que l'enjeu est d'autant plus capital que le Complexe Binational du BSB - Yamoussa représente un des derniers refuges dans la région nord subsaharienne pour les espèces fauniques menacées d'extinction et qu'elle revêt une grande importance pour la préservation de la biodiversité dans la zone soudano-guinéenne d'Afrique centrale et occidentale.

Éditorial

Du 23 au 25 janvier 2019 à N'Djamena, a eu lieu la Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des Aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières. Cette rencontre s'est tenue à l'initiative de la facilitation du Royaume de Belgique pour le PFBC en collaboration avec la COMIFAC, l'Union Européenne et la Coopération allemande. Il s'agissait pour l'essentiel de se pencher sur la question de la criminalité transfrontalière et le braconnage en vue de trouver des solutions communes et durables pour limiter le phénomène grandissant dans la région. Cela a conduit les ministres de sept pays à savoir le Cameroun, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Niger, le Soudan, le Sud Soudan, et le Tchad à faire une déclaration sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de dégradation croissante des écosystèmes à la suite des changements climatiques.

À l'issue de la conférence ministérielle de N'Djamena, une Déclaration tenant sur neuf points a été élaborée. Cette déclaration vise à présenter les objectifs politiques relatifs à la nécessité d'orienter les dynamiques de transhumance pour une prise en compte effective des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de dégradation des écosystèmes à la suite des changements climatiques. Ces neuf points sont les suivants :



Mis en œuvre par



- ➔ Modes de gestion qui assurent la sécurisation et la valorisation des Aires Protégées (AP) à travers le PPP (Partenariat Public Privé) ;
- ➔ Plateformes pluri-acteurs et sectorielles au niveau régional pour la gestion des problématiques liées à la Conférence de N'Djamena ;
- ➔ Opérationnalisation des accords de gestion concertée des aires protégées et corridors transfrontaliers ;
- ➔ Actions diplomatiques concertées de plaidoyer et de sensibilisation auprès des pays cibles – commerce illicite de la faune
- ➔ Matérialisation de la sécurisation des couloirs de transhumance nationaux et transfrontaliers ;
- ➔ Programmes et projets intégrés générateurs de revenus en faveur des communautés riveraines ;
- ➔ Évaluation des services de conservation actuels des États Parties aux Accords impliqués dans la lutte anti-braconnage (LAB) ;
- ➔ Études sur les dynamiques socio-politico-éco et sécuritaires pour mieux comprendre les enjeux liés à la transhumance ;
- ➔ Cadre juridique adéquat permettant une meilleure gouvernance et une gestion efficace de la transhumance.

La Coopération allemande, un acteur d'appui majeur en matière de définition des politiques régionales de transhumance transfrontalière

La Coopération allemande assure depuis trois années maintenant (2020), la présidence du partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. À travers son action, elle a pu appuyer par le moyen du PFBC des initiatives visant à préserver les ressources forestières tropicales car constituant selon elle aussi bien un public mondial qu'une base de vie pour la population locale et la population indigène. Cela étant, la Coopération allemande a œuvré à assurer la fonctionnalité organisationnelle du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo dans l'optique de garantir une coordination efficace ainsi que les échanges entre les experts pour des résultats de plus grande ampleur. La Coopération allemande a inscrit à son agenda les thématiques relatives à la (1) facilitation de la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena pour faire face aux défis environnementaux, sécuritaires et sociaux croissants posés par l'intensification de la transhumance au Sahel et en Afrique centrale. À ce niveau, la Coopération allemande à travers le projet BSB-Yamoussa 3 assure le lead du bloc géographique ouest dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de la flore sauvages et de dégradation croissante des écosystèmes dus aux changements climatiques ; (2) l'élaboration d'une position commune des membres du PFBC pour les processus de négociation des conventions de Rio, (3) l'intensification du dialogue avec les partenaires chinois en raison de son importance en termes d'exportation du bois d'Afrique centrale (60% des exportations des pays d'Afrique centrale est destiné à la Chine) et enfin, la Coopération allemande coordonne les processus de dialogue et les activités avec les parties prenantes pertinentes pour la réalisation de cette feuille de route.



Mis en œuvre par



À propos de la Coopération allemande au Cameroun

La Coopération bilatérale allemande au développement est présente au Cameroun depuis 1959. Elle est gérée par le département de la Coopération de l'Ambassade d'Allemagne et intervient à travers ses agences d'exécution qui sont la GIZ, la KfW et la BGR. Actuellement, plus de 500 collaborateurs camerounais, allemands et internationaux s'engagent pour la mise en œuvre de plus de 60 projets en cours dans quatre pôles prioritaires que sont 1) la bonne gouvernance, décentralisation, paix et cohésion sociale, 2) le développement rural, 3) la gestion durable des ressources naturelles et 4) la santé, protection sociale et politique démographique.

Annexe : Projet d'ordre du jour de la Conférence de presse

CEREMONIE DE DECLARATION D'INTENTION D'APPUYER LA CREATION D'UN CENTRE REGIONAL DE FORMATION AGROPASTORALE POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES ET TRANSHUMANTES DANS LE MAYO REY 11 juillet 2023, Hilton Hôtel, Salon Bouma C

Horaires	Activités	Responsables	Observations
17h30	Enregistrement des participants	Hôtesse	
18h – 18 h 45	Ouverture de la conférence par le modérateur	Prudence Abomo	
	Mot de bienvenue de l'Ambassade d'Allemagne au Cameroun	S.E. Dr Corinna Fricke	
	Discours du Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle	S.E. M Issa Tchiroma Bakary	
	Projection de la capsule de 3mn sur la transhumance	BSB-Yamousa	
	Discours du Secrétaire d'État allemand : annonce	S.E. Dr. Jochen Flasbarth	
	Discours du Président en exercice de la COMIFAC	S.E Pr. Sanctus Niragira	
	Debrief avec les médias : session de questions-réponses	Prudence Abomo Jules Emessiene Marguerite Papana	
	Fin de la conférence		

Contacts presse :

Jules Emessiene, Conseiller technique visibilité de la Coopération allemande,

Téléphone : 679 63 39 90, Email : jules.emessiene@giz.de

Marguerite PAPANA, chargée de communication, Bureau régional GIZ, Yaoundé,

Téléphone : 699 534 018, Email : marguerite.papana@giz.de